

Vers une transformation numérique simplifiée

L'objectif du programme Mon commerce en ligne est simple : soutenir les détaillants québécois durant leur transition numérique.

Les avantages du programme pour les détaillants

Une opportunité de rayonnement et de croissance pour votre commerce

Jusqu'à 14h d'accompagnement individuel avec un conseiller spécialisé

Un contenu formateur adapté visant l'amélioration de vos compétences numériques

Une approche personnalisée qui prend en compte votre réalité d'affaires unique

Critères d'admissibilité

Mon commerce en ligne s'adresse à tous les détaillants québécois qui souhaitent augmenter leurs ventes grâce à la transformation numérique, développer de nouveaux marchés ou optimiser leurs opérations.

Pour être éligible, ils doivent respecter les critères suivants :

Avoir un code SCIAN débutant par 44-45;

Avoir moins de 100 employés;

Avoir moins de 5 succursales;

Être établi au Québec.

Les étapes du programme

Avec son approche personnalisée, peu importe votre diagnostic, le programme Mon commerce en ligne s'adapte à vos besoins pour vous faire progresser dans votre transformation numérique.

- 1. Diagnostic**
 - Bilan des compétences numériques
 - Maturité technologique du commerce
 - Positionnement dans votre stratégie d'affaires
 - Plan personnalisé
- 2. Formation**
 - Plateforme de formation en ligne
 - +100h de contenu virtuel
 - Suivi de la progression
- 3. Accompagnement**
 - Coaching individuel avec des experts
 - Soutien à l'implantation de solutions
 - Plan d'action personnalisé

La puissance de Mon commerce en ligne, c'est qu'il donne les moyens aux détaillants québécois de vendre plus grâce à leur transformation numérique.

Prenez le virage numérique sur

<https://www.moncommerceenligne.org/>